

SEANCE DU  
18 DÉCEMBRE 2025

**Nombre de conseillers en exercice :**  
**70**

**Nombre de conseillers présents :**  
**48**

**Date de convocation :**  
**12 décembre 2025**

**Date d'affichage :**  
**19 décembre 2025**

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ, le 18 décembre à dix-huit heures trente le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance, Salle EVA - 71450 BLANZY, sous la présidence de **M. David MARTI, président**

**ETAIENT PRESENTS :**

M. Yohann CASSIER - Mme Evelyne COUILLOT - M. Jean-Marc FRIZOT - M. Jean-François JAUNET - M. Georges LACOUR - M. Jean-Claude LAGRANGE - Mme Frédérique LEMOINE - Mme Isabelle LOUIS - M. Jérémie PINTO - M. Philippe PIGEAU - Mme Montserrat REYES - M. Guy SOUVIGNY

**VICE-PRESIDENTS**

M. Abdoukader ATTEYE - M. Jean-Paul BAUDIN - M. Denis BEAUDOT - Mme Jocelyne BLONDEAU - Mme Jocelyne BUCHALIK - M. Roger BURTIN - Mme Nadège CANTIER - M. Michel CHARDEAU - M. Michel CHAVOT - M. Denis CHRISTOPHE - M. Gilbert COULON - M. Daniel DAUMAS - M. Armando DE ABREU - M. Christophe DUMONT - M. Gérard DURAND - Mme Pascale FALLOURD - M. Bernard FREDON - M. Sébastien GANE - Mme Séverine GIRARD-LELEU - M. Jean GIRARDON - M. Gérard GRONFIER - Mme Céline JACQUET - Mme Marie-Claude JARROT - M. Charles LANDRE - Mme Chantal LEBEAU - M. Marc MAILLIOT - M. Guy MIKOJASKI - M. Félix MORENO - Mme Viviane PERRIN - M. Marc REPY - Mme Christelle ROUX-AMRANE - M. Enio SALCE - Mme Aurélie SIVIGNON - M. Michel TRAMOY - M. Noël VALETTE

**CONSEILLERS**

**Nombre de Conseillers ayant pris part au vote : 60**

**Nombre de Conseillers ayant voté pour : 60**

**Nombre de Conseillers ayant voté contre : 0**

**Nombre de Conseillers s'étant abstenus : 0**

**Nombre de Conseillers :**

- **ayant donné pouvoir : 12**
- **n'ayant pas donné pouvoir : 10**

**ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :**

Mme Salima BELHADJ-TAHAR  
M. Thierry BUISSON  
M. Cyril GOMET  
M. Didier LAUBERAT  
Mme Christiane MATHOS  
M. Frédéric MARASCIA  
Mme Jeanne-Danièle PICARD  
M. Jean PISSELOUP  
M. Laurent SELVEZ  
Mme Fabrice VESVRES  
M. COMMEAU (pouvoir à Mme Isabelle LOUIS)  
M. DURAND (pouvoir à M. Sébastien GANE)  
Mme GHULAM NABI (pouvoir à M. Michel TRAMOY)  
M. GRAND (pouvoir à Mme Séverine GIRARD-LELEU)  
Mme LODDO (pouvoir à Mme Frédérique LEMOINE)  
M. LUARD (pouvoir à M. Jean-Paul BAUDIN)  
Mme MARTINEZ (pouvoir à M. Jean-Claude LAGRANGE)  
Mme MEUNIER (pouvoir à M. Christophe DUMONT)  
M. MEUNIER (pouvoir à M. David MARTI)  
Mme MICHELOT-LUQUET (pouvoir à M. Bernard FREDON)  
M. PRIET (pouvoir à Mme Montserrat REYES)  
Mme SARANDAO (pouvoir à Mme Jocelyne BLONDEAU)

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

M. Michel CHAVOT



Vu les articles L.2120-1-2, L.2123-1-1°, R.2123-1-1°, L.2125-1 1°, R.2162-6, R.2162-13 et R.2162-14 du Code de la commande publique relatifs à la passation des accords-cadres à bons de commande passés en procédure adaptée,

Le rapporteur expose :

« L'entretien des bâtiments communautaire est assurée en régie pour les travaux du quotidien. Toutefois, pour certains travaux il est également nécessaire de faire appel à des entreprises spécialisées.

Pour ce faire, un marché à procédure adaptée sous forme d'accords-cadres multi attributaires à bons de commande a été lancé le 10 septembre 2025. Le contrat démarera au 1<sup>er</sup> janvier 2026, ou à sa date de notification si celle-ci était postérieure, jusqu'au 31 décembre 2027. Puis, il pourra être reconduit deux fois 12 mois. Sa décomposition en lots et les montants maximum par période sont les suivants :

<b>Lot(s)</b>	<b>Désignation</b>	<b>Montant HT 1<sup>ere</sup> période 2026-2027</b>	<b>Montant HT reconduction 12 mois</b>
01	Gros œuvre - Sols scellés - Purges	250 000 €	125 000 €
02	Charpente bois - Couverture – Zinguerie	170 000 €	85 000 €
03	Toiture terrasse – Etanchéité	300 000 €	150 000 €
04	Menuiserie métallique – serrurerie	350 000 €	175 000 €
05	Menuiserie PVC	100 000 €	50 000 €
06	Electricité CFO / CFA	435 000 €	217 500 €
07	Plomberie CVC	435 000 €	217 500 €
08	Menuiserie bois	70 000 €	35 000 €
09	Plâtrerie - Peinture	300 000 €	150 000 €
10	Faux plafond - Cloisons modulaires	100 000 €	50 000 €
11	Revêtement sol souple	100 000 €	50 000 €

La COMAPA qui s'est réunie le 18 novembre 2025 a décidé de retenir les offres des entreprises qui se sont révélées être avantageuses, pour les montants maximum visés ci-dessus, à savoir :

<b>Lots</b>	<b>Offre classée première</b>	<b>Offre classée seconde</b>	<b>Offre classée troisième</b>
<b>Lot 1 - Gros œuvre / sols scellés/ purge</b>	DOMUS CONSTRUCTION – 23 rue du Dr Rebillard – 71200 LE CREUSOT	DBTP 701 route de Louhans - 71380 EPERVANS	
<b>Lot 2 - Charpente bois / couverture / zinguerie</b>	SARL SDB CHRISTIAN DESVIGNES – rue du 8 mai 1945 – 71400 ANTULLY		
<b>Lot 3 - Toiture terrasse / étanchéité</b>	SMAC - 3, Rue du Maloubier 25320 CHEMAUDIN	DAZY – Chemin des Perrières - 01750 REPLONGES	
<b>Lot 4 - Menuiserie métallique /</b>	ART SMA NEULAT FREDERIC – impasse		

<b>serrurerie</b>	Pierre de Coubertin – ZI La Saule – 71230 SAINT VALLIER		
<b>Lot 5 - Menuiserie PVC</b>	ART SMA NEULAT FREDERIC – impasse Pierre de Coubertin – ZI La Saule – 71230 SAINT VALLIER		
<b>Lot 6 - Electricité / Courant fort / Courant faible</b>	SAS LOREAU ELECTRICITE 42 rue de Decize 71200 LE CREUSOT	SARL EGED 16 Bis rue Henri Chausson 71304 Montceau- les-Mines	EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES BFC 245 rue Charles de Freycinet 21600 LONGVIC
<b>Lot 7 - Plomberie / Chauffage / Ventilation / Climatisation</b>	SARL QUESADA- 170 rue des Bruyères- 71200 LE CREUSOT		
<b>Lot 8 - Menuiserie bois</b>	SARL TOTA- 36 rue d'Autun- 71300 MONTCEAU- LES-MINES		
<b>Lot 9 – Plâtrerie/ Peinture</b>	BONGLET- 1840 route de Besançon- 39001 LONS-LE- SAUNIER	SMPP- Rue François Bourdon- ZI Henri Paul Schneider 71210 MONTCHANIN	NUANCE PEINTURE- Rue du Port- 71000 MACON
<b>Lot 10 - Faux plafond / Cloison modulaire</b>	BONGLET- 1840 route de Besançon- 39001 LONS-LE- SAUNIER	ISOPLAC- 13 rue Dr Quignard- 21019 DIJON Cedex	SARL TOTA- 36 rue d'Autun- 71300 MONTCEAU- LES-MINES
<b>Lot 11 - Revêtement de sol souple</b>	REVERSO 5 Rue De La Guerlande - Zone Verte - 71880 Châtenoy-Le-Royal	NUANCE PEINTURE- Rue du Port- 71000 MACON	

Il est demandé au conseil communautaire d'autoriser Monsieur le Président ou l'élu ayant délégation en matière de marchés publics à signer les pièces du marché pour chaque lot.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer. »

LE CONSEIL,  
Après en avoir débattu,  
Après en avoir délibéré,  
DÉCIDE

- D'autoriser Monsieur le Président ou l'élu ayant délégation en matière de marchés publics à signer les marchés à intervenir avec les entreprises retenues pour chacun des lots tel que présenté dans le tableau ci-dessus pour une durée d'un an renouvelable deux fois et pour les montants maximum visés ci-dessus ;

- D'imputer les dépenses correspondantes sur les crédits annuels du budget principal.

Certifié pour avoir été reçu  
à la sous-préfecture le 19 décembre 2025  
et publié, affiché ou notifié le 19 décembre 2025

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT,  
Pour le président et par délégation,  
Le Vice-Président,  
Jean-François JAUNET



LE PRESIDENT,  
Pour le président et par délégation,  
Le Vice-Président,  
Jean-François JAUNET



Le secrétaire de séance,  
Michel CHAVOT

